

EXTRAIT

**RÉUNION DU BUREAU
DU JEUDI 15 OCTOBRE 2026**

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le jeudi 15 octobre 2026 à 15h50, à la suite du Conseil d'Administration au 7 rue Gaston Manent, Salle de réception - RDC à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBÉE, Président.

Présents :

M. Yannick BOUBÉE	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale
Mme Cécile DASQUE	Directrice de l'ADIL
Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante l'INDECOSA CGT

Représentés :

M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre
M. Laurent LAGES	Donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE Vice-Président du Conseil Départemental-Maire de Lannemezan Donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Excusé :

M. Didier BAT	Représentant CAF
---------------	------------------

Assistaient à cette réunion :

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Pascale PEREZ	Secrétaire administrative, secrétaire de séance

SAINT LARY SOULAN – RESIDENCE CHANTE COUCOU – CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS INDIVIDUELS – DEMANDE D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT D'OPERATION

HISTORIQUE

Le bureau du Conseil d'Administration du 13 novembre 2025 a approuvé le transfert de maîtrise d'ouvrage au profit de l'OPH65 d'un permis de 9 logements obtenu par la SCIC Midi Logement sur la commune de Saint-Lary-Soulan.

Les 9 logements individuels initialement prévus en Bail Réel et Solidaire (BRS) ont été convertis en logements locatifs sociaux.

Un agrément de l'Etat a été obtenu fin 2025 pour la réalisation de 6 PLUS et 3 PLAI.

Typologies et surfaces :

6 T3 – surface habitable 77,56 m²

3 T4 – surface habitable 87,08 m²

FINANCEMENT :

Après un appel d'offres négocié, les prix obtenus nécessitent une mise de fonds propres de 44,35% si l'OPH65 achète le terrain ou de 41% dans le cadre d'un bail emphytéotique :

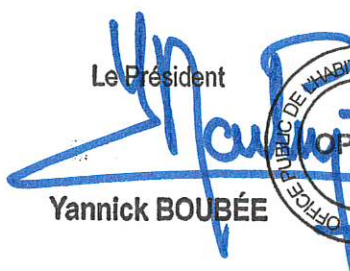
PLAN DE FINANCEMENT AVEC ACQUISITION DU TERRAIN	€ TTC
I Subventions	
Subvention ETAT (Construction)	16 500
Subvention CD65	33 000
Sous-total subventions	49 500
II – Prêts	
Prêt Foncier CDC PLUS (durée 50 ans, Taux LA+0,60%)	215 411
Prêt Construction CDC PLUS (durée 40 ans, Taux LA+0,60%)	639 761
Prêt Foncier CDC PLAI (durée 50 ans, Taux LA-0,20%)	106 721
Prêt Construction CDC PLAI (durée 40 ans, Taux LA-0,20%)	294 373
Sous total prêts	1 256 266
III – Fond Propres (44,35%)	1 040 622
Total	2 346 388

PLAN DE FINANCEMENT AVEC BAIL EMPHYTEOTIQUE	€ TTC
I Subventions	
Subvention ETAT (Construction)	16 500
Subvention CD65	33 000
Sous-total subventions	49 500
II – Prêts	
Prêt Foncier CDC PLUS (durée 50 ans, Taux LA+0,60%)	98 884
Prêt Construction CDC PLUS (durée 40 ans, Taux LA+0,60%)	737 950
Prêt Foncier CDC PLAI (durée 50 ans, Taux LA-0,20%)	48 990
Prêt Construction CDC PLAI (durée 40 ans, Taux LA-0,20%)	343 018
Sous total prêts	1 228 842
III – Fond Propres (41,00%)	888 340
Total	2 166 682

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, approuvent, à l'unanimité, l'opération avec acquisition du terrain et autorisent M. le Directeur Général, avec faculté de substitution, à engager les travaux.

Certifié exécutoire le : 16 OCT. 2026
 Nom/Prénom :
 Qualité :
 Cachet et signature : 16 OCT 2026
 Publié le :



Le Président

 Yannick BOUBÉE

